



Compte rendu du CHSCT du 24 novembre, seconde partie.
Hygiène et ventilation.

Par Fabien DUBOST
Elu suppléant en CHSCT

1. La ventilation des locaux est une donnée clé de la prévention contre le corona-virus.

En effet, le caractère aéroporté du covid19 est une donnée certaine depuis au moins le mois de juin. Et le renouvellement de l'air est donc indispensable comme mesure de précaution.

Il nous faut saluer ici l'action du responsable covid du département de l'Eure, assistant de prévention : l'ensemble des locaux ont été vérifiés, les systèmes de ventilation qui recyclent l'air sans le renouveler ont été remplacés ou modifiés. L'ensemble de nos systèmes de ventilation fourni un air totalement venu de l'extérieur. Y compris à l'accueil de la Cité Administrative.

Les consignes pour l'ouverture des fenêtres dans les services restent d'actualité :

Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



2. Ménage et hygiène de nos locaux : la crise met en lumière un système peu souple.

Et ce système peu souple, c'est la délégation de service par voie de contrats. Bien entendu, des avenants sont possibles et ont été fait pour la plupart des services. Et la société ayant remporté le marché vient de changer. Mais le système est très rigide et peu compatible avec la rapidité de changement qui nous est imposé par la crise du covid.

Comme syndicat FO, nous revendiquons le retour du contrôle directe les personnels, et donc la fin des délégations.

3. La gestion de la qualité du travail fait est mal établie.

A notre demande, une fiche a bien été envoyée aux chefs de services pour constater la qualité de l'hygiène. Mais celle-ci ne renvoie pas aux objectifs des travaux à fournir. Elle n'est pas une fiche qualité. Pour en être une, il faudrait que cette fiche reprenne l'ensemble des tâches à accomplir et leur périodicité. Ce n'est pas le cas. En CHSCT, le chef de service de la Direction nous promet des affichages supplémentaires.

4. Les personnels d'entretien méritent tout notre respect, dans ces conditions particulièrement difficiles.



Et oui, en seconde ligne, le personnel d'entretien fait un travail de l'ombre, qu'il faut saluer. Mais il faut aussi constater que le nombre d'heures allouées à leur travail est le plus souvent insuffisant. Sans même parler du ménage qui, contractuellement, n'est pas quotidien sur certains sites. Des heures supplémentaires ont été négociées. Mais est-ce suffisant ? La Direction dit:oui. Nous disons : ça dépend où.

Comme grand syndicat confédéré, FO représente tous les personnels.